

Département de Biologie

AVIS AUX ETUDIANTS ISSUS DU SYSTEME CLASSIQUE (INGENIORAT, DES et DEUA)

Conformément aux arrêtés ministériels n°363 du 09 juin 2014 portant conditions d'inscription aux études universitaires en vue de l'obtention du diplôme de master et n°364 du 09 juin 2014 portant modalités et conditions d'accès des titulaires d'un diplôme d'études universitaires appliquées à la formation en vue de l'obtention du diplôme de DEUA.

Nous informons l'ensemble des candidats du système classique titulaires des diplômes (Ingénieur , DES, DEUA, ou autres ..) que la session d'inscription est ouverte pour les parcours suivante:

1. Licence (Bac +3 DEUA obtenu depuis au moins 5 ans) :

- ✓ *Alimentation Nutrition et Pathologie*
- ✓ *Microbiologie*
- ✓ *Biologie Moléculaire*
- ✓ *Biologie et Physiologie Animale*

2. Master 1 (Bac+ 4) :

- ✓ *Biologie Cellulaire et Pathologie*
- ✓ *Biologie et Physiologie de la Reproduction*
- ✓ *Biochimie Appliquée*
- ✓ *Biochimie Immunologie*
- ✓ *Microbiologie Appliquée*
- ✓ *Biotechnologie Microbienne*
- ✓ *Biochimie de la Nutrition*

3. Master 2 (Bac+5) :

- ✓ *Biologie Cellulaire et Pathologie*
- ✓ *Biologie et Physiologie de la Reproduction*
- ✓ *Biochimie Appliquée*
- ✓ *Biochimie Immunologie*
- ✓ *Microbiologie Appliquée*
- ✓ *Biotechnologie Microbienne*
- ✓ *Biochimie de la Nutrition*

Composition du dossier de candidature :

- ✓ une lettre de motivation
- ✓ une copie du baccalauréat
- ✓ une copie du diplôme ouvrant droit à une inscription au système LMD,
- ✓ les différents relevés de notes du cursus universitaire suivi,
- ✓ une attestation faisant état de la situation disciplinaire du candidat (pour ceux qui viennent d'un autre établissement d'enseignement supérieur).
- ✓ une attestation de travail
- ✓ une photo d'identité
- ✓ Pour les travailleurs (DEAU), les candidats doivent être détachés par leur organisme employeur.
- ✓ Pour les travailleurs dans le secteur socioéconomique (DES ou Ingéniorat), l'inscription se fait dans cadre de conventions établies, entre la faculté et le secteur concerné.
- ✓ Extrait de naissance.
- ✓ Les candidats non-salariés doivent fournir une attestation de la CNAS justifiant leur non affiliation.

NB : les dossiers doivent être déposés au niveau du secrétariat

du département de Biologie

du 15/06/2017 au 06/07/2017 à 12h00.

Le Chef de département